



LA CÔTE, PERROY, BEROLON 2007 DE LAURENT ET NICOLAS MARTIN élus ex aequo meilleurs Chasselas vaudois Terravin de l'année avec un St-Saphorin, Les Blassinges 2007.

Le 26 novembre 2008, Philippe Rochat à Crissier, parrain des premiers "Lauriers de Platine" Terravin, a présentée, à midi, à la presse, les lauréats de cette prestigieuse et plus haute distinction vaudoise qui honore le vigneron pour son travail et la qualité exceptionnelle de son Chasselas-



## Chasselas de Lavaux et de La Côte ex aequo

### DÉGUSTATION

Les premiers Lauriers de platine Terravin sont attribués à deux vins à égalité.

Cette année, Terravin a eu l'idée de prolonger la démarche par une sorte de concours, afin de choisir le meilleur vin. Mais donc, pour la première édition, ce sont deux chasselas qui sont sortis à égalité des seize finalistes sélectionnés. Les Blassinges, un Saint-Saphorin élevé par Pierre-Luc Leyvraz, à Chexbres, et le Bérulon, un Perroy de la Cave du Consul des frères Laurent et Nicolas Martin. Et, comme le monde est bien fait, c'est un Yvernois qui est arrivé troisième, histoire de représenter le Chablais, le Chant des Resses des Artisans vignerons d'Yverne.

D. MOG.

L'OFFICE DE LA MARQUE DE QUALITÉ TERRAVIN  
ATTRIBUE À

# Laurent et Nicolas MARTIN

LES LAURIERS DE PLATINE TERRAVIN

POUR L'APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE

### Perroy Du platine pour un vin perrolan

Laurent et Nicolas Martin ont reçu un laurier de platine pour leur chasselas Bérulon 2007.



Avec ce Laurier de platine, Nicolas et Laurent Martin (de g. à dr.) comptent une distinction de plus pour leurs vins. *Levine Revue*

## Perroy «Berolon 2007»

Le jury n'a pas été à même de séparer deux vins. Il y a donc deux vainqueurs ex aequo: le Saint-Saphorin Les Blassinges, de Pierre-Luc Leyvraz, vigneron-encaveur à Chexbres et le Perroy Berolon Le Consul de Laurent et Nicolas Martin à Perroy. Pas de vraie surprise: ces deux vins se retrouvent régulièrement sur les premières marches des podiums.



LE PARRAIN  
PHILIPPE ROCHAT